

Bibliographie

Georgette LAGUERRE, *Inscriptions antiques de Nice-Cimiez (Cemenelum, ager cemenelensis)*, Paris, éd. De Boccard, 1976 : *Fouilles de Cemenelum II*. In-4° de XIV-230 pages et XXXIX planches, plan hors texte.

C'est à Fernand Benoit que l'on doit la redécouverte de Cemenelum antique. Certes quelques sondages ou l'analyse de monuments partiellement conservés avaient été réalisés ; mais il a fallu attendre les dernières années pour qu'un quartier de l'agglomération fût dégagé, un vrai musée archéologique créé. C'est là qu'une part des inscriptions de la région et du site ont trouvé place. Et Fernand Benoit a eu la chance de trouver en M¹⁰⁰ Laguerre une aide dévouée et désintéressée, prête à se donner au travail ingrat d'une récolte des inscriptions, d'une recherche des plus petits fragments, d'une lecture nouvelle, et d'une publication.

Car il ne suffit pas d'accumuler les notes, les enrichir peu à peu. Encore faut-il avoir le temps et le courage de se jeter dans la publication. Ce qui a été fait.

Ont été regroupées et numérotées toutes les inscriptions (cent soixante) qui ont trouvé abri dans le musée et les réserves de Cimiez. Et ont été introduites, au milieu de ces textes, tous ceux que l'on connaît par les travaux anciens. C'est donc un catalogue de musée, complété. Pour ma part, j'aurais préféré voir donner à tous les documents, conservés ou non, une numérotation continue. D'autant que certaines de ces pierres sont encore visibles, conservées à la Turbie, à Monaco, à Ongran ; des pierres que l'on croyait perdues ont été retrouvées, photographiées. De même, auraient pu trouver place dans la même numérotation des objets signalés seulement, comme un autel d'Ongran (p. 46). Certes, ces pierres sont bien indiquées et répertoriées dans l'index, mais cette mise à l'écart partielle n'est pas sans inconvénient.

L'on me répondra que l'on a voulu donner le catalogue du musée. Alors il aurait fallu mettre à part les textes qui n'en viennent pas.

Pour chaque pierre est donnée une description — et sa localisation, si elle n'a pas été déposée à Cimiez —, parfois un dessin, souvent une copie figurée, et toujours une photographie qu'une nécessité d'économie a fait rejeter en fin du volume, dans un recueil de planches. Ainsi pourra-t-on vérifier la pertinence des lectures. Souvent aussi ont été donnés des dessins anciens ou reproductions de lectures d'érudits des XVII^e-XIX^e siècles.

Le sauvetage de ces inscriptions par leur regroupement au musée et par la publication aidera à une étude de la cité antique. Ces pierres, groupées selon le plan traditionnel du *Corpus inscriptionum latinarum*, nous font entrer dans la société de la cité indigène, devenue un temps — jusqu'au III^e siècle — capitale de la province des Alpes-Maritimes.

Nous y voyons les dieux du panthéon romain : *Iupiter optimus maximus* (n° 3), au milieu du III^e siècle, Mercure (n° 4 et 66), le Génie du municipe (n° 2). Mars est lui dit *Cemenelus* (CIL 7871), ce qui fait supposer qu'il recouvre une divinité indigène. Il n'y a, par contre, aucun doute pour les *Matres Vedantiacum* ou *Matrones* (n° 5, 6, CIL 7872), pour *Centondis* (n° 1), *Egomon* (CIL 7868). De ce substrat indigène fait écho l'épithaphe de Clemens, fils d'Eracon, de Gaius et de Publius, les deux fils de Clemens — dont on ne précise pas le gentilice —, épithaphe posée par Vectinia, fille d'Enimannus, trouvée à Tourettes-Levens (n° 97).

La ville des *Vediantii* et son territoire sont dits soit *civitas* (n° 61, sur un sarcophage, n° 62, CIL 7915, 65), soit municipe (n° 2). Ils étaient partagés en *vici* comme le *vicus Cuntinus* (CIL 7868) ou *Navelis* (CIL 7923) : *ex pago Licirro, vico Navelis*. Le premier est à localiser dans la région de Conte, l'autre est inconnu.

De la fidélité, obligatoire à l'empereur ou à la famille impériale, de nombreux témoignages existent : depuis la dédicace à Antonia, femme de Drusus (n° 10), jusqu'à Salonine (n° 14) qu'aucune raison ne force à voir, un jour, venue à Cimiez comme les auteurs anciens l'ont pu dire. Ces dédicaces du III^e siècle sont même une des caractéristiques des cités des Alpes-maritimes et semblent montrer leur importance.

Ce municipe, peut-être de droit romain assez tôt puisqu'il était capitale provinciale, a des habitants inscrits dans des tribus diverses : la *Claudia*, la *Quirina*, la *Voltinia* (index p. 219). Sa population est d'origines diverses. Aux indigènes romanisés sont venus s'adjoindre les soldats des diverses troupes qui ont accompagné la présence du gouverneur. Quantité d'inscriptions trouvées par le passé ou récemment — publiées en particulier par M^{lle} Laguerre — montrent cette diversité : *cohors nauticorum* (n° 48, CIL 7892, 7884, 7887, 7888), *cohors Ligurum* dont certains sont des étrangers à la région, comme le Dalmate Epicadus (n° 49 (CIL 7893, n° 50, 51, CIL 7822, 7885, 7897, 7891, 7889, 7892), *cohors Gaetolorum* dont quelques-uns sont certainement africains, comme Iasucten, ou le fils de Mutumbal (n° 52, 53, 54, 55, CIL 7895, 7898). A une date plus basse témoigne aussi cette arrivée — ou ce retour de soldats — la dédicace faite au *numen* impérial par les anciens soldats habitant à Cimiez, *emeriti consistentes Cemenelo*, vers 213. Il ne faut pas, en effet, oublier que des habitants de la cité sont allés servir dans l'armée, comme le Maturius Exsuperatus de la VIII^e légion qui a fait une urne cinéraire pour sa femme (n° 46), ou M. Anicius Alpinus, de la XIII^e cohorte urbaine stationnée à Rome (CIL 7894).

Ces inscriptions de la cité font connaître un sénateur (n° 41, mais je doute un peu de la restitution, car la pierre est trop mutilée), un chevalier originaire de la *civitas* : il est dit en effet décurion de Cimiez (n° 42). Je doute, par contre,

des fonctions exercées dans notre région par l'inconnu n° 43, qui a été tribun de la I^{re} cohorte des Pannoniens et qui a été envoyé par Hadrien s'occuper des domaines impériaux. Le texte est trop mutilé pour que l'on puisse s'assurer que l'on n'est pas devant un cursus très incomplet ; la dernière fonction exercée n'est peut-être pas celle qui apparaît sur la pierre. Mais en serait-il ainsi que l'on ne pourrait en conclure (p. 51) à des domaines impériaux dans la *civitas*.

Gouverneurs militaires, affranchis impériaux de l'administration provinciale (n° 45), constituent un groupe souvent d'étrangers à la région. A côté d'eux, apparaissent les magistrats municipaux, dont certains ont pu parvenir à l'ordre équestre (n° 42). Les uns ont été édiles ou duumvirs, parfois flamines du culte de la cité (n° 61, 62, *CIL* 7915) ou du culte provincial (*CIL* 7917). Certains ont protégé les collèges : tel T. Decimius Titullianus (n° 65), patron des trois collèges, sans doute les *fabri*, les *centonarii*, les *dendrophori* connus par quelques textes, dont certains ont été retrouvés ou conservés (n° 66, 71, 72). Entre ces patrons et collèges, comme entre les magistrats et les citoyens, des liens sont tissés par des repas ou des dons (n° 66 : *sportulas et oleum dedit*), n° 71 : *sportulas dedit singulis dendrophoris denarios singulos et vinum passim dividit* ; *CIL* 7906). Bref, tout ce qui fait la vie d'une ville antique nous le retrouvons ici, mais avec plus de chance que bien souvent ailleurs, parce que les pierres sont relativement nombreuses, et nombreuses, parmi elles, celles qui évoquent cette société. Aux 78 textes collationnés s'ajoute un nombre égal de funéraires. Et aussi ce qui n'a pas été recueilli dans le musée.

A propos de ces funéraires, je ne ferai que quelques remarques. Prenons les stèles des soldats de la cohorte des Gétules (n° 52-55). Deux sont de simples pierres à sommet arrondi ; l'inscription est gravée sur une face, sans décor. Plus intéressantes sont les stèles décorées de soldats de la centurie de Gallus que M^{lle} Laguerre place dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Dans l'une, les noms — il y en a deux — sont au nominatif ; dans l'autre au datif. L'une des pierres a un double sommet cintré à acrotères ; la seconde un fronton triangulaire, avec le croissant. Schéma de composition qui réapparaît sur un soldat de la cohorte des Ligures, le Dalmate (n° 49), et le croissant est aussi présent — toujours dans un décor aussi complexe — dans une stèle d'un soldat de la cohorte des Ligures (*CIL* 7900). On voit donc la variété des monuments à un même moment et dans un milieu pourtant relativement homogène, celui de l'armée. Les différences sont précisément bien effacées — ou mêlées — dans les numéros 49, 55 et *CIL* 7900.

Autre détail, lié lui aussi au support de l'inscription. Plusieurs épitaphes sont gravées sur des sarcophages : n° 80, 87, 89, sans doute 7933, 117, 120 121. Ce sont toutes des tombes de femmes. Je ne puis penser que cela soit le fait d'un hasard, d'autant qu'à Arles il en va de même : la plupart des sarcophages sont pour des femmes ou des enfants.

Voilà donc quelques remarques qui m'ont été suggérées par la relecture des inscriptions de Cimiez et par le travail de M^{lle} Laguerre. J'y ai trouvé beaucoup et certainement d'autres feront de même. Puisseons-nous avoir bientôt la suite de la publication des fouilles et d'autres inventaires d'inscriptions de la région. Car le *Corpus inscriptionum latinarum* est à refaire.

Paul-Albert FEVRIER.

Charles CURTIL-BOYER et Jacques MOMPEUT, *Bibliographie de la faïence de Moustiers et de la ville de Moustiers*, Académie de Moustiers, 1975, Imprimerie Réquier, Marseille.

Une plaquette de cinquante pages, à la couverture joliment illustrée, vient, sous un titre modeste, apporter au lecteur une foule de renseignements. M. Curtil-Boyer, qui travaille depuis plus de trente ans sur les faïences, et spécialement sur celles de Moustiers, a dressé, avec M. Monpeut, une liste méthodique des ouvrages, tant anciens que récents, sur les faïences en général, et sur celles de Moustiers en particulier ; il y a joint les résultats du dépouillement de nombreuses revues d'art et de tourisme, et même de journaux, toujours sur les faïences en général, puis plus spécialement sur celles de Moustiers ; cette nomenclature est précieuse, car elle rassemble de nombreux articles dispersés tant dans des revues provençales que dans des publications plus générales, telles que *Plaisir de France* ou même *Genava*. A cet ensemble déjà important, l'auteur a joint un paragraphe concernant les livres spécialisés dans les marques, et la liste des catalogues des ventes célèbres, des musées et des expositions. Il a aussi pris la peine de dresser la table, par nom d'auteurs, du *Bulletin de l'Académie de Moustiers* du numéro 1 au numéro 25 (1953-1974), ainsi que celle des séances académiques pour cette période.

Les auteurs ne se sont pas contentés d'indiquer ainsi au lecteur les ouvrages et articles traitant de la faïence, essentiellement de celle de Moustiers. Dans une deuxième partie, ils ont établi une bibliographie de la ville de Moustiers, qui comprend tout d'abord les manuscrits, les livres anciens sur la Provence dans lesquels il est question de Moustiers, un ouvrage ancien sur Moustiers, puis les volumes et plaquettes des XIX^e et XX^e siècles, d'abord ceux qui ont traité à la Provence où le département des Alpes-de-Haute-Provence, puis ceux qui ne traitent que de Moustiers. Viennent ensuite les articles des revues et journaux divers, puis ceux des bulletins de l'académie de Moustiers.

La troisième partie de ce petit ouvrage n'est pas la moindre : en effet, en une dizaine de pages, les auteurs ont fourni un bref mais précieux répertoire des archives de Moustiers, ne négligeant pas de rappeler les éléments que l'on peut découvrir aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône et, surtout, reproduisant l'inventaire de 1855 des archives communales. Quoiqu'il ne respecte pas, pour la partie antérieure à 1789, le cadre réglementaire de classement, établi seulement en 1857, cet inventaire est très utile et permet au lecteur de se rendre compte de l'étendue de la documentation ; un paragraphe annonce brièvement l'existence et le contenu des archives de la paroisse.

Après un bref rappel d'ouvrages et articles divers : littérature inspirée par Moustiers, manifestations culturelles, études archéologiques, biographies de personnages y ayant œuvré, prend place une nomenclature de l'iconographie de Moustiers : gravures conservées au musée de Moustiers et à la bibliothèque nationale, et quelques peintures et dessins se trouvant dans plusieurs musées.

Ce bref compte rendu dit assez les services que la plaquette de M. Curtil-Boyer et M. Mompeut est appelée à rendre ; au-delà d'une simple énumération de titres, il s'agit d'un petit répertoire des sources de l'histoire de Moustiers et de ses faïences, dont la présentation et la typographie augmentent l'agrément.

Madeleine VILLARD.

Robert du COLOMBIER, *Seyne la Grande Tour. Histoire du fort*, s.l.n.d., 47 p., ill.

L'intérêt que présente l'étude des fortifications de Seyne ne se limite pas à l'époque moderne, même si le nom de Vauban leur est habituellement — et excessivement — attaché. Leur histoire, en effet, commence bien avant le XVII^e siècle puisque l'existence de la « grande tour » est attestée dès 1220 et, à travers le récit de son déroulement, c'est toute l'histoire de la cité qui se profile : son rôle, notamment au cours des guerres de Religion, de place concédée aux protestants par l'édit de Saint-Germain, de zone frontrière face aux Etats de la Maison de Savoie qui amène Vauban à s'y intéresser, et, par personnes interposées, à la transformer pour en faire une véritable place forte, ville de garnison, ce qu'elle demeurera jusqu'au Second Empire ; c'est de cette époque que date la décadence à laquelle se propose actuellement de remédier une association de sauvegarde qui permet à cette étude de s'ouvrir sur un avenir encore hypothétique.

Cette cause est fort bien défendue par la présente monographie très agréablement présentée et illustrée de même que solidement documentée : des archives de la guerre à celles des Alpes-de-Haute-Provence et de la commune, R. du Colombier a dépouillé les principales sources d'archives relatives à Seyne (on regrette d'ailleurs l'absence de références précises aux documents), sans toutefois faire halte à l'échelon provincial représenté par les archives des Bouches-du-Rhône pourtant riches de précisions, notamment relatives au financement des fortifications et aux expropriations qu'elles ont nécessitées (fonds des Etats de Provence). Mais il s'agit là de détails et, face à tant de monographies médiocres, cette étude menée avec foi et compétence complète heureusement l'*Histoire de Seyne et de sa viguerie* de l'abbé Allibert, récemment rééditée et ne peut mieux servir la cause qu'elle entend défendre : le sauvetage du fort de Seyne dont elle démontre tout l'intérêt.

Françoise HILDESHEIMER